

**FICHE D'INSCRIPTION
SEJOUR MARSEILLAN dès 13 ans
(ados nés en 2013 et avant)
du 4 au 11 juillet 2026**



Nom et Prénom du responsable légal

Adresse.....

.....

TEL en cas d'urgence.....

Nom et prénom de l'enfant

Date de naissance :

AUTORISATION PARENTALE :

J'autorise mon fils (1), ma fille (1)
à participer au séjour organisé par l'ALSH de Guilherand-Granges du 4 au 11 juillet 2026
à MARSEILLAN (8 jours et 7 nuits).

Signature des parents :

Nb : Règlement uniquement par chèque, chèques vacances en cas d'annulation du séjour

Inscriptions en MAIRIE au Pôle Enfance jeunesse dès le 26/05 – Pièces à fournir :

- La présente fiche dûment complétée, accompagnée du règlement du séjour à l'ordre de la régie municipale.
- Votre NUMERO CAF ou MSA (si vous n'en possédez pas fournir votre dernier avis d'imposition)
- Les copies des vaccins (DTP) **OBLIGATOIRE** (carnet de santé ou document attestant que l'enfant est à jour de ses vaccinations)
- Une attestation d'assurance pour les activités extrascolaires
- * le certificat médical ci-après pour le séjour (valable pour l'année scolaire)